



CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

COMPTE RENDU INTÉGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA
SOCIÉTÉ

COMMISSIE VOOR DE VOLKSGEZONDHEID, HET
LEEFMILIEU EN DE MAATSCHAPPELIJKE
HERNIEUWING

mardi

dinsdag

17-05-2005

17-05-2005

Matin

Voormiddag

<i>cdH</i>	<i>centre démocrate Humaniste</i>
<i>CD&V</i>	<i>Christen-Democratisch en Vlaams</i>
<i>ECOLO</i>	<i>Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales</i>
<i>FN</i>	<i>Front National</i>
<i>MR</i>	<i>Mouvement réformateur</i>
<i>N-VA</i>	<i>Nieuw-Vlaamse Alliantie</i>
<i>PS</i>	<i>Parti socialiste</i>
<i>sp.a-spirit</i>	<i>Socialistische Partij Anders – Sociaal progressief internationaal, regionalistisch integraal democratisch toekomstgericht</i>
<i>Vlaams Belang</i>	<i>Vlaams Belang</i>
<i>VLD</i>	<i>Vlaamse Liberalen en Democraten</i>

<i>Abréviations dans la numérotation des publications :</i>		<i>Afkortingen bij de nummering van de publicaties :</i>	
<i>DOC 51 0000/000</i>	<i>Document parlementaire de la 51e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif</i>	<i>DOC 51 0000/000</i>	<i>Parlementair stuk van de 51e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer</i>
<i>QRVA</i>	<i>Questions et Réponses écrites</i>	<i>QRVA</i>	<i>Schriftelijke Vragen en Antwoorden</i>
<i>CRIV</i>	<i>version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)</i>	<i>CRIV</i>	<i>voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)</i>
<i>CRABV</i>	<i>Compte Rendu Analytique (couverture bleue)</i>	<i>CRABV</i>	<i>Beknopt Verslag (blauwe kaft)</i>
<i>CRIV</i>	<i>Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)</i> <i>(PLEN: couverture blanche; COM: couverture saumon)</i>	<i>CRIV</i>	<i>Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toezpraken (met de bijlagen)</i> <i>(PLEN: witte kaft; COM: zalmkleurige kaft)</i>
<i>PLEN</i>	<i>séance plénière</i>	<i>PLEN</i>	<i>plenum</i>
<i>COM</i>	<i>réunion de commission</i>	<i>COM</i>	<i>commissievergadering</i>
<i>MOT</i>	<i>motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)</i>	<i>MOT</i>	<i>moties tot besluit van interpellaties (beigekleurig papier)</i>

<i>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</i>	<i>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</i>
<i>Commandes :</i>	<i>Bestellingen :</i>
<i>Place de la Nation 2</i>	<i>Natieplein 2</i>
<i>1008 Bruxelles</i>	<i>1008 Brussel</i>
<i>Tél. : 02/ 549 81 60</i>	<i>Tel. : 02/ 549 81 60</i>
<i>Fax : 02/549 82 74</i>	<i>Fax : 02/549 82 74</i>
<i>www.laChambre.be</i>	<i>www.deKamer.be</i>
<i>e-mail : publications@laChambre.be</i>	<i>e-mail : publicaties@deKamer.be</i>

SOMMAIRE

Question de M. Joseph Arens au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "la pollution lumineuse en Belgique" (n° 6532) 1

Orateurs: **Joseph Arens, Bruno Tobbyack**, ministre de l'Environnement et ministre des Pensions

Question de Mme Muriel Gerkens au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "la politique de la Belgique envers les OGM non autorisés" (n° 6715) 4

Orateurs: **Muriel Gerkens, Bruno Tobbyack**, ministre de l'Environnement et ministre des Pensions

INHOUD

Vraag van de heer Joseph Arens aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de lichtvervuiling in België" (nr. 6532) 1

Sprekers: **Joseph Arens, Bruno Tobbyack**, minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen

Vraag van mevrouw Muriel Gerkens aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "het Belgisch beleid ten aanzien van de niet-toegelaten GGO's" (nr. 6715) 4

Sprekers: **Muriel Gerkens, Bruno Tobbyack**, minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen

COMMISSION DE LA SANTE
PUBLIQUE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
RENOUVEAU DE LA SOCIETE

COMMISSIE VOOR DE
VOLKSGEZONDHEID, HET
LEEFMILIEU EN DE
MAATSCHAPPELIJKE
HERNIEUWING

du

van

MARDI 17 MAI 2005

DINSDAG 17 MEI 2005

Matin

Voormiddag

La séance est ouverte à 10.20 heures par M. Yvan Mayeur, président.
De vergadering wordt geopend om 10.20 uur door de heer Yvan Mayeur, voorzitter.

01 Question de M. Joseph Arens au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "la pollution lumineuse en Belgique" (n° 6532)

01 Vraag van de heer Joseph Arens aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "de lichtvervuiling in België" (nr. 6532)

01.01 Joseph Arens (cdH): Monsieur le président, monsieur le ministre, ma question va peut-être vous surprendre, mais j'ai été contacté par des habitants de ma commune qui ne marquaient plus leur accord sur l'éclairage public ou l'illumination de certains monuments.

Il y a quelques semaines, j'ai aussi participé à la nuit de l'astronomie. C'est là que j'ai vraiment découvert le problème existant non seulement en Belgique mais dans tous les pays industrialisés: il devient de plus en plus difficile d'y admirer le ciel nocturne tant les sources d'éclairage sont nombreuses et intenses. Cela va du lampadaire trop puissant qui éclaire autant le ciel que la chaussée à l'éclairage de monuments qui déborde largement sur le ciel ou à l'affichage publicitaire agressif. Tous ces éclairages ont fini par noyer les étoiles dans un ciel désespérément lumineux. C'est ce que les astronomes appellent la pollution lumineuse.

On peut définir cette expression par "tout excès de lumière ambiante due à des éclairages extérieurs mal conçus ou de mauvaise qualité". En quelques dizaines d'années, la pollution lumineuse a crû de manière exponentielle, en portant atteinte à l'équilibre des écosystèmes et en générant d'importantes pertes d'énergie. En 2000, le premier atlas mondial des cartes de pollution lumineuse a vu le jour avec ce constat affligeant: 97% de la société nord-américaine et européenne vit sous un ciel où la nuit n'est plus vraiment la nuit. La voie lactée est maintenant invisible à plus de la moitié des Européens.

Aujourd'hui, les personnes qui vivent dans les grandes villes ou à proximité ont perdu presque en totalité la vue du ciel étoilé. Pourtant, il s'agit là d'un des plus beaux spectacles que nous offre la nature: la vue de notre univers. La situation est tellement déplorable dans les pays civilisés que, même dans les zones rurales, la voie lactée reste

01.01 Joseph Arens (cdH): De inwoners van mijn gemeente hebben het probleem van de lichtvervuiling onder mijn aandacht gebracht, en mijn deelname aan de "Nuit de l'astronomie" (Sterrenkijknacht) heeft mij eveneens bewust gemaakt van dit probleem. Lichtvervuiling is een verhoogde helderheid van de nachtelijke omgeving door het gebruik van een onoordeelkundig ontworpen of kwalitatief slechte buitenverlichting. Als gevolg daarvan kan de nachthemel niet goed waargenomen worden.

Door de toenemende lichtvervuiling worden ecosystemen ontwricht en gaat er zeer veel energie verloren. De eerste wereldatlas van de lichtvervuiling uit 2000 toont aan dat 97 procent van de Noord-Amerikaanse en de Europese bevolking in gebieden leeft waar de nachthemel niet echt meer te zien is. Voor meer dan de helft van de Europeanen is de melkweg onzichtbaar geworden. Een prachtige sterrenhemel is iets waarvan stadsbewoners, en zelfs

encore à peine visible.

Pourtant, la pollution lumineuse est facilement et instantanément réversible: il suffit d'éclairer moins! Les astronomes ne demandent pas la suppression de tout éclairage public et privé; ils ne sont pas contre l'éclairage, mais contre le mauvais éclairage.

Ils veulent éviter l'extraordinaire gaspillage d'énergie auquel on assiste actuellement. Un éclairage désuet et inadéquat, c'est de l'énergie gaspillée. Dans certains cas, 30 à 50% de l'électricité servant à éclairer pourraient être économisés. Bon nombre de nos luminaires envoient une grande partie de lumière vers le ciel; de ce fait, ils consomment beaucoup plus d'énergie que nécessaire. De plus l'utilisation abusive d'éclairage se traduit également par une consommation accrue de CO₂ alors que le protocole de Kyoto nous impose des réductions.

Cet abus d'éclairage a des effets sur la faune, beaucoup d'animaux étant programmés génétiquement pour naviguer à la lueur des étoiles et de la lune. Il a aussi des effets sur l'homme. L'homme a besoin d'obscurité pour dormir sous peine de fatigue généralisée. C'est évident, mais pas toujours évident à trouver dans nos agglomérations.

La Belgique est, depuis l'espace, le pays qui se voit le mieux la nuit tant la lumière, particulièrement de notre réseau routier, y est intense. La Belgique est très éclairée, mais les Belges sont de plus en plus nombreux à ne pouvoir admirer que quelques rares étoiles dans le ciel nocturne. Les cartes de l'atlas mondial de la pollution lumineuse montre l'étendue et la gravité de cette pollution lumineuse. Elles soulignent notamment de nombreuses zones qui, tout en apparaissant obscures sur les images satellitaires recueillies de nuit sont, en réalité, polluées par des illuminations provenant des régions voisines. Dans les grandes villes, c'est la catastrophe. A Bruxelles ou Anvers, on ne distingue même plus l'étoile polaire.

La mise en œuvre de différentes recommandations permettrait de diminuer considérablement la luminance du ciel nocturne d'origine artificielle. Mais d'autres conséquences sont importantes à noter également: économie d'énergie, confort et sécurité sans les effets néfastes de l'éblouissement.

Les choses bougent en ce sens déjà dans de nombreux pays. En 2000, une loi limitant les dispersions lumineuses a été promulguée en Lombardie. La Tchéquie s'est également dotée d'une loi en 2002.

Un éclairage de qualité et respectueux du ciel étoilé offre une bonne visibilité, un environnement sécuritaire, une appréciable économie d'énergie et d'argent et une lumière qui n'est ni intrusive ni éblouissante.

Monsieur le ministre, quelle est la politique actuelle en Belgique concernant ce problème de pollution lumineuse? Envisagez-vous des mesures pour la réduire?

Voilà, monsieur le président, monsieur le ministre, mes questions.

sommige plattelandsbewoners, niet vaak meer kunnen genieten.

Sterrenkundigen laken in dat verband niet de verlichting op zich maar wel het onoordeelkundig gebruik van verlichting, en willen alleen maar dat er een einde gemaakt wordt aan de energieverspilling door het gebruik van verouderde en onaangepaste verlichting, waarbij het uitgestraalde licht voor een groot deel naar de hemel gericht is. In bepaalde gevallen zou zo wel 30 à 50 procent energie bespaard kunnen worden, en ook onze CO₂-uitstoot zou drastisch naar beneden kunnen, zoals vereist door het Kyoto-protocol.

Sommige dieren mogen dan al te lijden hebben onder te veel en te sterke verlichting, maar dat geldt ook voor de mens die behoefte heeft aan duisternis om te kunnen slapen.

België heeft een zeer dicht weggennet en is het land dat het beste zichtbaar is vanop de maan. De lichtvervuiling in ons land is dus zeer groot. Bepaalde gebieden die donker lijken op satellietbeelden zijn eigenlijk het slachtoffer van de lichtvervuiling van de naburige gebieden. In Brussel en Antwerpen is de poolster zelfs niet meer zichtbaar.

Aanbevelingen met het oog op het verminderen van de lichtsterkte van de nachtelijke omgeving zouden tevens het comfort en de veiligheid kunnen verhogen en verblinding kunnen voorkomen.

In het buitenland heeft men maatregelen getroffen om de lichtverspreiding tegen te gaan; ik denk daarbij aan wat men in Lombardije sinds 2000 en in Tsjechië sinds 2002 heeft ondernomen.

Welk beleid wordt dienaangaande in ons land gevoerd met het oog op de vermindering van de

lichtvervuiling, de vrijwaring van een goede zichtbaarheid, het verzekeren van de veiligheid, en de besparing van geld en energie? Welke maatregelen zal u treffen?

01.02 Bruno Tobback, ministre: Monsieur Arens, je suis d'accord avec vous. Dans un pays industrialisé comme la Belgique, avec une forte densité de population, la pollution lumineuse constitue un problème. C'est un défi à relever, que je connais de mes années passées au Parlement flamand. Il s'agit d'un problème que l'on retrouve essentiellement dans le domaine de compétence des Régions et des Communautés.

En Région flamande, une série d'initiatives sont en cours, entre autres dans le contexte du plan de l'Environnement 2003-2007. Ce plan prévoit des mesures allant dans le sens d'une politique adaptée dans le domaine de l'éclairage des routes régionales: le choix des éléments d'éclairage, l'extinction de l'éclairage pendant des périodes définies, l'apposition de signalisations routières réfléchissantes, etc. Ce plan porte également sur l'introduction de valeurs limites dans les permis d'urbanisme et d'environnement pour des activités spécifiques, de règles sur les enseignes lumineuses, la création de zones d'obscurité, etc.

Il est essentiel que tous les pouvoirs publics et les particuliers soient suffisamment informés afin qu'ils puissent faire des choix judicieux dans ce domaine. La politique fédérale ne peut proposer qu'un éventuel instrument complémentaire de lutte contre la pollution, par exemple par l'entremise de la politique des produits via des normes, des étiquettes ou des labels sur les appareils d'éclairage d'extérieur.

En ce qui concerne les mesures que je pourrais envisager en vue de réductions, je dois souligner que les mesures régionales constituent l'élément essentiel dans ce contexte et que les normes de produits et l'étiquetage ne sont pas considérés ni par moi, ni par les Régions d'ailleurs, comme un instrument central de la lutte contre la pollution lumineuse. En outre, la détermination de règles liées aux produits doit toujours être convenue au niveau européen. Une politique spécifiquement belge est donc difficile à envisager.

01.03 Joseph Arens (cdH): Monsieur le président, je remercie le ministre pour sa réponse. Je me suis rendu compte, en étudiant le dossier, que la Flandre est plus avancée que la Wallonie en cette matière. C'est vous, monsieur le ministre, qui centralisez les différentes mesures des Régions pour les défendre au niveau européen.

01.04 Bruno Tobback, ministre: Oui, mais il n'y a pas de politique européenne dans le domaine de l'éclairage ou de la pollution lumineuse. Il n'y a pas de directive ou de norme européenne traitant de ce problème.

01.05 Joseph Arens (cdH): Monsieur le ministre, je suis d'accord avec vous, nous sommes sur la même longueur d'ondes. Mais ne serait-il pas intéressant que notre pays, de façon globale, fasse davantage pression auprès de la Communauté européenne – quand on regarde la carte des pollutions lumineuses, c'est vraiment un

01.02 Minister **Bruno Tobbac**k: De efficiëntste instrumenten om op deze belangrijke uitdaging een antwoord te bieden vallen onder de bevoegdheid van de Gemeenschappen en de Gewesten. In het kader van het Vlaamse Leefmilieuplan 2003-2007 worden er bijvoorbeeld momenteel een aantal dergelijke initiatieven opgestart. De overheid en de particulieren moeten over voldoende informatie beschikken om de juiste keuzes te maken.

Het federale beleid kan wel een bijkomend instrument aanreiken door in het kader van het productbeleid etiketten of labels voor de apparatuur voor buitenverlichting op te leggen, maar de Gewesten beschikken over de voornaamste middelen ter bestrijding van de lichtvervuiling. De productgebonden regels moeten op Europees niveau worden vastgelegd en ik kan me moeilijk inbeelden dat België terzake een eigen beleid kan voeren.

01.03 **Joseph Arens** (cdH): Maar u bent het die de besprekingen centraliseert ten opzichte van het Europese niveau.

01.04 Minister **Bruno Tobbac**k: Er bestaat hierover voorlopig geen specifieke Europese richtlijn.

01.05 **Joseph Arens** (cdH): Ons land zou voor het opstellen van een Europese richtlijn moeten ijveren en de publieke opinie voor deze kwestie gevoelig moeten

problème européen et nord-américain – pour aboutir à des directives européennes en cette matière? Cela nous aiderait énormément à conscientiser la population. Dans un premier temps, la population demande que tout soit éclairé la nuit pour des raisons de sécurité. Or on se rend compte que la criminalité existe tant de jour que de nuit. Donc, de ce côté, contrairement à ce qu'on a écrit, rien ne change.

Il est aussi vrai qu'un éclairage pensé différemment, par exemple des lampadaires s'allumant la nuit, serait plus efficace en termes de lutte contre la criminalité.

C'est la raison pour laquelle je souhaite que notre pays appuie auprès de l'Europe la prise d'une directive pour pouvoir aller plus loin tant au niveau du pouvoir fédéral ou régional qu'au niveau des communes qui, elles, ont également un rôle très important à jouer en ce qui concerne cette pollution lumineuse.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

02 Question de Mme Muriel Gerkens au ministre de l'Environnement et ministre des Pensions sur "la politique de la Belgique envers les OGM non autorisés" (n° 6715)

02 Vraag van mevrouw Muriel Gerkens aan de minister van Leefmilieu en minister van Pensioenen over "het Belgisch beleid ten aanzien van de niet-toegelaten GGO's" (nr. 6715)

02.01 Muriel Gerkens (ECOLO): Monsieur le président, monsieur le ministre, dans la foulée de l'échange de vues que nous avons eu sur l'importation de maïs génétiquement modifié, vous avez confirmé que l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) avait détecté, en 2004, un OGM non autorisé dans un mélange de farines destiné à la consommation humaine. Cela démontre l'intérêt des contrôles effectués par l'Agence. Je suppose que dans votre réponse, vous avez fait référence au maïs transgénique GA 21 qui a été détecté, fin août. Vous avez également signalé dans votre réponse qu'un PV avait été dressé. Monsieur le ministre, j'aurais aimé avoir un peu plus de précisions sur ce résultat des contrôles de l'AFSCA.

La Commission européenne a proposé, le 26 avril, de lever l'interdiction sur huit variétés de maïs et de colza transgéniques, bannies par plusieurs membres. J'espère donc que le Conseil des ministres de l'Environnement rejettera, en juin, la levée "des clauses de sauvegarde nationales", actuellement utilisées par la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Autriche et le Luxembourg.

La demande d'autorisation pour un maïs transgénique de Monsanto, le MON 863, viendra donc sur la table du Conseil des ministres européens. S'il n'y a pas de majorité qualifiée dans un sens ou dans un autre, c'est la Commission qui devra trancher.

Monsieur le ministre, mes questions sont les suivantes.

- A quel parquet le PV qui constatait l'infraction avec du maïs GA 21 a-t-il été envoyé?
- Peut-on savoir qui était le destinataire de la farine contenant l'OGM non autorisé? A quel usage cette farine était-elle destinée?
- Partagez-vous mon opinion selon laquelle la clause de sauvegarde nationale doit subsister? La Belgique va-t-elle voter dans ce sens au

faire. Zo staat duisternis bijvoorbeeld niet altijd gelijk met onveiligheid.

02.01 Muriel Gerkens (ECOLO): In 2004 ontdekte het Federaal Agentschap voor de veiligheid van de voedselketen (FAVV) een niet-toegelaten GGO in een mengsel van meelsoorten voor menselijke consumptie. U had het daarover in de commissie voor de Volksgezondheid op 19 april jongstleden, in uw antwoord op mijn vraag nr. 6480 (*Beknopt Verslag* nr. 560, blzn. 9 en 10). Ik veronderstel dat het daarbij om de transgene maïs GA 21 gaat, die eind augustus aangetroffen werd. Kan u nadere toelichting verstrekken over de resultaten van de FAVV-controles?

De Europese Commissie wil het verbod op acht transgene koolzaad- en maïsvariëteiten, die verscheidene lidstaten van hun grondgebied weren, opheffen. Hopelijk zal de Raad van ministers van Milieu zich in juni verzetten tegen de opheffing van de door een aantal lidstaten ingevoerde nationale vrijwaringsclausules.

Als er geen gekwalificeerde meerderheid gevonden wordt, zal de Commissie beslissen over de

Conseil des ministres européens de juin?

- Pourquoi la Belgique n'utilise-t-elle pas cette possibilité de clause de sauvegarde, de la même manière que la France et l'Allemagne, puisqu'elle permet aux Etats une interdiction temporaire de culture ou de vente d'OGM lorsque des informations scientifiques nouvelles entrent en leur possession?

- Quelle est votre opinion sur la demande d'autorisation pour le maïs MON 863 étant donné que les experts ne sont pas parvenus à un vote tranchant sur son autorisation et sur les risques qu'il représente?

toelating van de transgene maïs MON 863 van Monsanto.

Heeft het parket het proces-verbaal van de overtreding in verband met de niet-toegelaten GGO's inmiddels ontvangen? Voor wie was dat meel bestemd, en waarvoor zou het gebruikt worden? Waarom maakt België geen gebruik van vrijwaringsclausules? Wat is uw mening over de toelatingsaanvraag voor MON 863-maïs?

02.02 Bruno Tobbacq, ministre: Monsieur le président, madame Gerkens, tout d'abord, je tiens à vous informer que c'est le parquet d'Anvers qui a reçu le procès-verbal.

En ce qui concerne la nature du produit et le destinataire, il s'agissait d'un mélange de farines en provenance des Etats-Unis et qui était destiné à être vendu dans le commerce de détail. L'Agence alimentaire ayant procédé à une saisie de ce produit, la totalité du lot n'est pas entrée consommation et a été détruite.

Quant aux clauses de sauvegarde nationales, la Belgique a adopté une position très claire lors du Comité de réglementation sur les clauses de sauvegarde du 29 novembre 2004 et a voté, dans les 8 dossiers sur la table, contre la levée des clauses de sauvegarde demandée par la Commission. La Commission européenne n'a pas admis le rejet de sa proposition qui n'avait été complètement acceptée que par trois Etats membres, à savoir le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Portugal. La Commission soumettra probablement sa demande de levée des clauses de sauvegarde au prochain Conseil de l'Environnement qui aura lieu au mois de juin, mais cela n'a pas encore été confirmé formellement au sein du COREPER.

Un point de vue définitif coordonné de la Belgique pour ce Conseil ne sera délibéré à la DGE que peu de temps avant cette réunion mais puisque nous avons toujours voté contre la levée jusqu'à présent, il serait inconcevable que nous nous rallions au point de vue de la Commission et que nous votions en faveur de cette position au Conseil.

Je peux argumenter en disant qu'il s'agit à chaque fois d'autorisations pour des OGM qui datent d'avant l'entrée en vigueur de la directive 2001/18. Cela implique que les mesures de contrôle imposées sont moins sévères que celles appliquées actuellement. En outre, tous les OGM visés font l'objet d'une réévaluation qui doit avoir lieu avant octobre 2006. J'estime qu'au moment où la directive 2001/18 est entrée en vigueur, il n'est pas envisageable de demander à cinq Etats membres d'autoriser encore des OGM sur la base de règles dépassées entre-temps.

Ensuite, j'estime qu'il n'appartient pas à la Belgique de suivre la Commission et d'aller ainsi à l'encontre de la politique menée par d'autres Etats membres en alléguant des motifs liés à l'harmonisation

02.02 Minister **Bruno Tobbacq**: Het Antwerpse parket heeft het proces-verbaal ontvangen. Het betrof een mengsel van meelsoorten uit de Verenigde Staten dat bestemd was voor verkoop in de detailhandel.

België heeft altijd tegen de door de Commissie gevraagde opheffing van de vrijwaringsclausules gestemd. De Commissie zal op de aanstaande Milieuraad opnieuw om de opheffing van de clausules vragen. Het Belgische standpunt is nog niet definitief bepaald, maar een adhesiebetuiging aan het standpunt van de Commissie is ondenkbaar.

België doet geen beroep op de vrijwaringsclausule, want na de evaluatie van die GGO's door de Belgische Adviesraad voor bioveiligheid, heeft geen enkel wetenschappelijk element aangetoond dat die GGO's een specifiek gevaar voor België inhouden. Daar er in Duitsland nieuwe gegevens in verband met Monsanto 810 verspreid werden, heb ik aan de Milieuraad gevraagd dat de Europese Autoriteit voor voedselveiligheid (EFSA) die gegevens opnieuw zou evalueren. Die revaluatie zal in 2006 in elk geval voor alle GGO's plaatshebben.

Het dossier over de zogeheten "Monsanto 863"-maïs is erg omstreden. Naast een positieve

européenne.

Enfin, comme vous l'avez dit, il y a le cas du maïs BT176 qui contient un gène de résistance aux antibiotiques. Aux termes de la directive 2001/18, de tels OGM résistants aux antibiotiques doivent être limités.

risicoanalyse van het bedoelde GGO vragen we tevens dat het vergunningsbesluit duidelijke garanties bevat in verband met de *follow-up* van dit GGO.

Pour ce qui concerne la raison pour laquelle la Belgique n'utilise pas cette possibilité de clause de sauvegarde, je dois vous dire que cette possibilité est décrite à l'article 23 de la directive: "lorsqu'un Etat membre a des raisons précises de considérer qu'un OGM autorisé présente un risque pour la santé humaine ou l'environnement, il peut limiter ou interdire (...)". Après l'évaluation de ces OGM par le conseil de biosécurité belge, aucun élément scientifique n'a permis de supposer que ces OGM présentaient un danger environnemental ou sanitaire particulier pour la Belgique. Nous n'avons donc pas envisagé d'utiliser cette clause de sauvegarde.

De nouvelles données ayant été diffusées il y a quelques mois en Allemagne au sujet de Monsanto 810, j'ai demandé au Conseil Environnement - et j'ai été suivi en cela par plusieurs collègues européens - que l'autorité européenne de sécurité alimentaire, l'AESA, procède à une réévaluation de ces données. A l'occasion de la réévaluation des OGM prévue en 2006, toutes les autorisations pour tous les OGM devront de toute manière être réévaluées dans l'ensemble de l'Union sur la base d'une évaluation approfondie des risques.

Le dossier relatif au maïs Monsanto 863 est très controversé. Le projet de décision concernant cet OGM a été soumis au vote le 20 septembre 2004. Cependant, étant donné que l'Allemagne et la France ont indiqué que l'évaluation des risques contenait de nouveaux éléments, un certain nombre d'Etats membres, parmi lesquels la Belgique, ont demandé de reporter le vote. De plus, un avis sur ces nouvelles informations a été demandé à l'AESA qui a conclu que l'étude de toxicité réalisée avec Monsanto 863 n'indique pas de préoccupations quant à la sécurité de cet OGM pour l'alimentation humaine et animale.

Un deuxième vote a eu lieu le 29 novembre 2004. Lors de ce vote, les délégations allemande et française ont voté en faveur du projet de décision. Par contre, la Belgique s'est abstenue parce que ce projet de décision n'indiquait pas la possibilité pour tous les Etats membres de recevoir les propositions de plan de surveillance modifié.

Outre une évaluation positive des risques de l'OGM visé, nous demandons également toujours que la décision d'autorisation comporte des garanties claires du suivi de l'OGM concerné via des méthodes de détection, la participation de tous les Etats membres au monitoring, etc.

Notre attitude lors du vote au Conseil en juin devra encore être déterminée lors de la concertation à la DGE. Il sera, à mon avis, essentiel que l'évaluation des risques ne fasse plus l'objet de discussions et que la décision donne suffisamment de garanties pour le suivi de l'OGM.

02.03 Muriel Gerken (ECOLO): Je remercie le ministre pour cette réponse effectivement longue et complète, qui méritera certainement

02.03 Muriel Gerken (ECOLO): Ik onthoud dat België een

d'être relue. Je retiens de votre réponse que la Belgique introduit la manière de pouvoir détecter la présence et le respect des seuils ou autres éléments à vérifier et qu'elle introduit cela comme critère déterminant en vue de donner une position concernant les OGM. Ceci me semble être une façon intéressante d'aborder le problème. De fait, pour BT10 et BT11, l'infraction date d'il y a cinq ans. En mars dernier, le dossier a été mis sur la table. La Commission européenne vous a-t-elle transmis les méthodes de détection, qu'elle promettait d'envoyer à tous les Etats membres avant la fin des vacances de Pâques?

procedure zal invoeren die toelaat om de aanwezigheid en de naleving van de te toetsen aspecten vast te stellen en die als doorslaggevend criterium zal worden gebruikt. Heeft de Europese Commissie u de opsporingsmethodes bezorgd die ze tegen het einde van de paasvakantie in het vooruitzicht had gesteld?

02.04 Bruno Tobbacq, ministre: Je n'en suis pas tout à fait certain mais il me semble que non.

02.04 Minister **Bruno Tobbacq**: Ik geloof van niet.

02.05 Muriel Gerken (ECOLO): C'est là que résident, à chaque fois, les problèmes. J'ai parfois l'impression, en consultant toute une série de dossiers, que les producteurs d'OGM usent de la confusion et de la proximité entre différentes sortes d'OGM, qui ne sont pas détectables si l'on ne regarde pas l'entièreté des dossiers et si l'on ne compare pas toutes les données.

02.05 Muriel Gerken (ECOLO): Daar wringt het schoentje. Soms heb ik de indruk dat de producenten van GGO's misbruik maken van de verwarring en de gelijkenis tussen de diverse soorten GGO's. In weerwil van de controles door het FAVV heb ik het gevoel dat we slechts het topje van de ijsberg zien.

Malgré les contrôles que l'AFSCA réalise, et qui selon moi devraient encore être renforcés, j'ai le sentiment que l'on ne voit que le sommet de l'iceberg et qu'il se passe toute une série de choses sans qu'on ait les moyens de les détecter.

Ik ben tevreden met uw antwoord over de nationale vrijwaringsclausules die behouden moeten blijven. Dit is des te belangrijker daar de enige oplossing in een volledig verbod op GGO's bestaat. Wordt er momenteel samen met de Europese Commissie een debat over de GGO's voorbereid?

Je suis également satisfaite de votre réponse en ce qui concerne les clauses de sauvegarde nationales. C'est un élément important qui doit être préservé. Selon moi, nous n'arriverons jamais à régler ce dossier car pour ce faire, il faudrait supprimer ces OGM qui ne répondent d'ailleurs pas à une demande des consommateurs.

Par ailleurs, j'ai lu, il n'y a pas très longtemps, que la Commission européenne se posait des questions sur ces organismes génétiquement modifiés.

Un débat à ce sujet est-il en préparation avec la Commission européenne pour remettre en cause ces organismes génétiquement modifiés? Ou s'agissait-il d'une simple communication pour laisser à penser que ...

02.06 Bruno Tobbacq, ministre: Il s'agissait d'une communication. Comme vous le savez, jusqu'ici la Commission s'est toujours montrée plus favorable aux OGM que les pays membres, notamment la Belgique. Toutefois, je suis prêt à défendre une nouvelle position devant la Commission si un débat devait être organisé.

02.06 Minister **Bruno Tobbacq**: Tot heden werd hierover enkel een communiqué opgesteld en is er geen sprake van een debat. Tot dusver was de Commissie steeds een grotere voorstander van GGO's dan de lidstaten.

02.07 Muriel Gerken (ECOLO): Mais la Commission n'a pas invité les Etats à participer à un grand débat?

02.08 Bruno Tobbacq, ministre: A ce jour, pas vraiment.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

Le **président**: La question n° 6911 de M. Verherstraeten est reportée. Conformément au Règlement, la question n° 6434 de Mme Galant est supprimée.

De **voorzitter**: Vraag nummer 6.911 van de heer Verherstraeten wordt uitgesteld. Conform het Reglement wordt vraag nummer 6.434 van mevrouw Galant geschrapt.

*De bespreking van de vragen en interpellaties eindigt om 10.43 uur.
La discussion des questions et interpellations se termine à 10.43 heures.*